3 septembre 2008 **08.182**

Motion interpartis

Valorisation de l'activité de garde à domicile

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les possibilités de valoriser le travail de celles et ceux qui font le choix de rester à domicile pour élever leurs enfants ou pour éviter le placement en institutions de parents âgés ou handicapés.

Nous demandons aussi au Conseil d'Etat d'envisager des solutions pour aider le retour au milieu professionnel de celles et ceux qui cherchent à le faire à la fin de ces périodes de garde familiale.

L'urgence est demandée.

Signataires: B. Courvoisier, H.-B. Chantraine, P. Hainard, M.-A. Bugnon, D. Haldimann, R. Tschanz, S. Rosselet, R. Clottu, J.-P. Donzé, P. Ummel, B. Zumsteg, F. Bigler, L. Amez-Droz, E. Bernoulli, J.-C. Baudoin, M.-F. Monnier Douard, J.-D. Blant, Patrick Erard, M. Debély, O. Duvoisin, T. Huguenin-Elie et L. Debrot.